



Province de Québec
MRC Beauce-Sartigan
Municipalité de Saint-Théophile

AVIS PUBLIC – Calendrier des séances du conseil pour l'année 2021

En vertu de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, stipulant que « le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour la prochaine année, en fixant et le jour et l'heure du début de chacune », le conseil municipal a adopté à sa séance tenue le 1^{er} décembre dernier une résolution afin d'établir la fixation des dates, heure et lieu des séances ordinaires du conseil municipale pour l'année civile 2021.

Le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020. Ces séances se tiendront le mardi à l'Hôtel de ville au 629 rue Principale et débuteront à 19:00 heures.

Mardi le 12 janvier 2021

Mardi le 2 février 2021

Mardi le 2 mars 2021

Mardi le 6 avril 2021

Mardi le 4 mai 2021

Mardi le 1er juin 2021

Mardi le 6 juillet 2021

Mardi le 10 août 2021

Mardi le 7 septembre 2021

Mardi le 5 octobre 2021

Mardi le 16 novembre 2021

Mardi le 7 décembre 2021

Donné à St-Théophile, ce 3 décembre 2020.

Pierre-Luc Arseneau,
Directeur-général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Pierre-Luc Arseneau, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Théophile, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant, deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil municipal le 3 décembre 2020 sur son site internet et dans le journal local.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 3 décembre 2020.

Pierre-Luc Arseneau,
Directeur-général et secrétaire-trésorier